

Réunion statutaire du 17 Mars 2016

Le Don d' Organes

LA Coordination hospitalière du CHU de Clermont-Ferrand , créée il ya 15 ans , est assurée par le docteur Laurence Escaravage et les infirmières coordinatrices : Sylvie Borel , Vanessa Hentz , Marguerite Raluy

Le sujet fut brillamment traité par Vanessa Hentz en présence de Monsieur Didier Fleury président de l' ADOT de Clermont-Ferrand (Association pour le don d'organes et de tissus humains) qui a subi une greffe du foie il y a 14 ans



Le but de la greffe : sauver des vies et améliorer la vie des patients
Les besoins : en 2015 plus de 20000 patients en attente , 5700 greffés ;
décès de 400 patients par manque de greffes

Que peut-on greffer ?

**Les organes : rein (le plus greffé) , foie, cœur , poumon , pancréas ,
 intestin seulement chez les nouveaux nés (3 sur Paris)**

**Les tissus : cornée , peau , valves cardiaques ,os , tendons,
 ligaments, vaisseaux**



Les donneurs :

- vivant, à partir de 18 ans, membre de la famille ou très proche du cercle familial ; prélèvements de rein ,de peau , de lobes hépatique et pulmonaire
- décédé après la mort encéphalique (M.E) c' est à dire arrêt de la circulation sanguine dans le cerveau qui n'est plus irrigué et dans le tronc cérébral ;les causes de la M.E : hémorragies (AVC..) ,traumatismes (accidents de la route ..) coma post anoxique (suicide , noyade ..) prélèvements d' organes et de tissus .La M.E est déclarée après diagnostic clinique , réalisation de 2 électroencéphalogrammes au minimum à 4 heures d'intervalle ou une angiographie cérébrale ; un organe dont la fonction est douteuse sera refusée ; en 2015 3759 personnes décédées , 17000 greffées

Loi de bioéthique :

En France principe du consentement présumé : toute personne est considérée comme consentante au don si elle n'a pas manifesté de son vivant une opposition ;



Don gratuit ,don anonyme ,don équitable

C'est l'agence de la biomédecine qui attribue la liste des greffons et qui gère la liste nationale des patients en attente de greffe ; l'attente peut durer plusieurs mois sauf en cas d'extrême urgence dans les 48 heures en raison du décès du patient





Les donneurs d'organes : pas de limite d'âge légal ; pour les mineurs autorisation des 2 parents et pour les majeurs sous tuteur autorisation du tuteur ; le critère retenu est la qualité des organes prélevables

En cas de refus du don d'organes inscription du vivant sur le registre national des refus qui a une valeur légale assurant le vivant de ne pas être prélevé .En France il n'existe pas de registre du « oui » pour le don comme dans les pays nordiques ;A l'échelon européen , l' Espagne est le pays comptant le plus de donneurs

La carte de donneur d'organes n'est pas obligatoire, sans valeur légale, cependant elle constitue une trace de la position de la personne décédée et aide la famille après le décès de la dite personne ; on peut mentionner à ses proches sa volonté d' exclure du prélèvement 1 ou des organes particuliers



Recherche du positionnement du patient après le décès :interrogation du registre national du refus ;si aucune position de refus rencontre de la famille en binôme médecin/ coordinateur pour la position à décider

Transfert des organes : les chirurgiens se déplacent pour prélever les organes ; le transfert est effectué au plus vite (avion, ambulance , train) ; la durée de conservation est variable : pa exemple la date de péremption de greffes de cornée est de 1 mois , celle de tissus a un délai de 24 heures



Constitution du dossier « Cristal » :identifiant de façon anonyme le receveur après recherche des antécédents médicaux et chirurgicaux, données morphologiques, groupe sanguin et typage HLA ,divers examens biologiques et radiographiques

A Clermont-Ferrand ont été réalisés dans les3 centres hospitaliers : 45 greffes de rein dont 6 donneurs vivants, 19 greffes de foie 17 greffes de cœur 73 greffes de cornée



COMITE DE MONACO



Hilde lors de l'Assemblée Générale de son Comité devient Présidente d'Honneur et aura ainsi plus de disponibilité pour se consacrer à l'International
Chantal Ravera est élue Présidente avec une Equipe de choc

*Vice-Présidente Mireille Grazi Secrétaire Générale Viviane Bellotto
Trésorière Joelle Baccialon Relations extérieures Nicole Delacour Law
Relations publiques Hilda Berberi Coordinatrice de projets
Jeanine Orrigo Responsable artistique Yveline Garnier*

Ce fut un grand moment cette Assemblée Générale, beaucoup d'émotion et de remerciements à Hilde, une magnifique soirée d'amitié qui restera dans le cœur de toutes ses adhérentes

Hilde, Présidente d'honneur, sera toujours avec son Comité !



Quel magnifique parcours le Comité de Monaco qu'elle a créé et si bien développé. Nous sommes fières de cette réussite, admiratives du développement du Comité de Monaco et ne doutons pas que le nouveau Bureau, avec une Présidente d'Honneur comme exemple, sera à la hauteur de son investissement. Nous avons compris que la passation fut émouvante

BIENVENUE à CHANTAL RAVERA

Le rapport moral donne la mesure de l'action de ce Comité, de tous les projets initiés, portés et ceux soutenus. Le récapitulatif est impressionnant BRAVO. Et le conseil testamentaire, de HILDEc'est pour notre association une réalité « Que toutes nos actions naissent toujours dans l'amitié, la sincérité, la confiance, la tolérance et la solidarité. Ce sont là les valeurs fondamentales de notre association et qui sont, selon moi, à la base de sa réussite. »

RAVERA Chantal

Nouvelle Présidente du Comité de Monaco

Responsable de T V Monaco

Centre de Presse Gouvernement Princier

- Responsable de la Presse, de la Promotion et des Relations Publiques à Radio Monte-Carlo (de 1970 à 2004)*
- Secrétaire Générale du Monaco Press Club*
- Responsable de la Communication de l'Associa-*

COMITE DU BOURBONNAIS



Au Zonta de Vichy pour la journée des droits de la Femme, Nicole Lair, Marie Paule Benoit une belle soirée autour de Klimt, le peintre de la féminité. Klimt (1862-1918), le peintre de la femme totale

.Les écrits de son temps,

mais aussi des écrits très récents incluant l'analyse des archives retrouvées à l'occasion des successions de sa famille, de ses amis et de ses mécènes, m'ont permis de revisiter l'histoire de ce peintre qui vécut dans une Vienne secouée par le déclin de l'Empire austro-hongrois. Artiste sublime, certes ! puisque, exposé par Christie's à New York en 2006, à la suite de l'affaire des spoliations, Klimt fut le peintre le plus cher au monde...

Et Marie Paule Benoit a été nommée ce soir là leur femme de l'année 2016 Toutes nos félicitations

ZONTA CLUB

Une soirée en l'honneur des femmes et pour les femmes



LES FEMMES À L'HONNEUR. Les Zontiennes ont accueilli Marie-Paule Benoit Basset (2^e en partant de la gauche), et Nicole Lair (4^e en partant de la gauche).

À l'occasion de la journée de la femme, le Zonta club de Vichy a accueilli Nicole Lair, professeure honoraire de l'université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand pour une vidéoconférence consacrée à Klimt (1862-1918), le peintre de la femme totale.

Passionnée d'histoire et d'art, Nicole Lair a dressé le décor : Vienne, la vieille Europe, le début de la psychanalyse, et raconté la vie du peintre qui permet de comprendre la présence importante de la femme dans son œuvre.

Entouré de sa mère, ses sœurs, et d'une amie et

complice Émilie Flöge, il donne très tôt à la femme le rôle principal dans ses toiles et dans ses fresques.

Les bénéfices de la soirée financeront une action du Zonta club en faveur des femmes. À l'issue de la soirée, comme de coutume pour la journée de la femme, les Zontiennes ont mis à l'honneur une femme d'exception : cette année, elles ont choisi Marie-Paule Benoit Basset, peintre de renommée internationale, qui, comme Klimt, peint la femme dans toute son universalité. ■

Femmes Leaders en Action



JOURNÉE INTERNATIONALE
DES DROITS DES FEMMES

CES AUVERGNATES
QUI FONT LA DIFFÉRENCE

Michèle André, Nicole Barbin, Corinne Diacre, Cécile Coulon, Claudine Dozorme, Karine Herry, Marie Heckmann, Fanny Agostini, Frédérique Penault LLorca, Vendetta Mathea Cécile Laval, Anne Chauder, Christine Pirès Beaune, Martine Brujnwig, Emilie Creuzieux, Sihem Messalti, Nicole Rouvet, Michèle Debord

Les Femmes Leaders Mondiales
sont là

& PELERIN

LE DÉBAT

Les femmes sont-elles des managers comme les autres ?

Par Alice Le Dréan & Estelle Couverelle



NICOLE BARBIN
Chef d'entreprise
à Clermont-Ferrand,
fondatrice et
présidente de l'as-
sociation Femmes
leaders mondiales.

“**Q**UAND J'AI CRÉÉ ma société d'assurances, en 1968, je ne voyais pas de femmes managers. Je n'avais pas de modèle. J'étais juste animée par l'envie d'être mon propre patron. Mais il m'a fallu une vertu d'affrontement peu

**J'ai été décriée :
« Comment
a-t-elle réussi ?
Qui l'a aidée ? »**

commune pour obtenir la confiance des clients et faire face aux critiques. J'ai été décriée : « Comment a-t-elle réussi ? Qui l'a aidée ? » Depuis, les femmes s'investissent davantage, mais pas assez à mon avis. Si elles étaient plus nombreuses à créer leur entreprise, il y aurait moins de chômage. En lancant l'association Femmes leaders mondiales,

il y a quinze ans, j'avais envie de réformer en profondeur les comportements des hommes dans les milieux économiques. Exclues du pouvoir pendant de nombreuses années, les femmes ont été appelées à négocier sur le plan familial et social, alors que les hommes considéraient que tout leur était acquis. Ils ont plus d'audace et veulent le pouvoir, les femmes moins, préférant chercher une activité qui leur plaît. Elles communiquent mieux et cherchent le consensus. Elles ont leur place dans la création d'entreprise et il ne faudrait pas qu'elles en doutent faute d'ambition. En définitive, hommes, femmes, nous ne sommes pas tellement différents. Ce sont les expériences de la vie qui forment le caractère du manager. Et la mixité crée la performance. Je le constate avec mon fils qui est entré en 1985 à la direction de ma société. Lui s'occupe des objectifs de nos différentes compagnies, tandis que je me concentre sur la gestion du personnel. »



Michèle Debord

Cette agricultrice, installée à Sainte-Thérèse, préside l'association Développement féminin agricole moderne de l'Allier. Humble, franche et nuancée, elle a reçu cet hiver la Légion d'honneur pour son travail au sein de l'association.



Michèle André

Un engagement à toute épreuve. Sénatrice PS du Puy-de-Dôme depuis 2001, ancienne élue municipale, départementale et régionale, elle est devenue la première femme présidente de la commission des finances du Sénat en 2014. Entre 1988 et 1991, Michèle André a été secrétaire d'État chargée des Droits des femmes, dans le gouvernement de Michel Rocard. Une cause qu'elle n'a cessé de défendre.

Nicole Barbin



Ancienne élue clermontoise, cette agent d'assurances clermontoise est engagée dans le monde associatif. Elle est la présidente et fondatrice de l'association des Femmes leaders mondiales. Une association qui compte plus de 600 adhérentes à travers le monde.



Désignée Auvergnate de l'année 2013, elle est l'héritière d'une lignée de couteliers. Elle est enracinée dans les montagnes thiernoises. Elle est présidente générale de la société et a choisi de miser sur l'innovation dans un secteur dit traditionnel.

Martine Brunswig

Ancienne déléguée régionale aux droits des femmes, et actuelle présidente du Centre d'information des droits des femmes et des familles du Puy-de-Dôme, cette femme dynamique affiche un engagement inaltérable en matière de politique de l'égalité entre les sexes.

